

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 février 2008**

Délibération n° 2008-4811

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à l'association Action'elles pour son programme d'actions 2008 - Convention annuelle de partenariat

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Monsieur Laréal

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 1er février 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 12 février 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevaller, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gignoux, Giordano, Mme Guillaume, MM. Guimet, Hugué, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Julien-Laferrrière, Laréal, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Joly (pouvoir à M. Calvel), Daclin, Crimier (pouvoir à M. Malaval), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Bouju (pouvoir à M. Laurent), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Assi), Collet (pouvoir à M. Communal-Haour), Mme Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), MM. Genin (pouvoir à M. Roche), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Jeannot (pouvoir à M. Barret), Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Mme Pallega (pouvoir à M. Allais), MM. Sardat (pouvoir à Mme Nachury), Sauzay (pouvoir à Mme Bertrix).

Absents non excusés : Mme Mailler, MM. Béghain, Bonnard, Buffet, Chaffringeon, Clamaron, Mmes De Coster, Desbazeille, MM. Galiano, Gigot, Girod, Guétaz, Guillemot, Lelièvre, Mmes Marquaille, Mosnier-Laï, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Perrin-Gilbert, Pesson, Peytavin, MM. Philip, Rendu, Serres, Téodori, Terracher, Turcas, Vial.

Séance publique du 11 février 2008**Délibération n° 2008-4811**

commission principale : développement économique

objet : **[Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à l'association Action'elles pour son programme d'actions 2008 - Convention annuelle de partenariat**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le dispositif partenarial [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], piloté par la Communauté urbaine dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise et lancé en juin 2004 dans le but d'accroître le nombre de créations-reprises d'entreprises dans l'agglomération lyonnaise, porte ses fruits : depuis quatre ans le nombre d'entreprises créées est en croissance constante sur l'agglomération : + 12 % entre 2003 et 2006 (contre + 9,3 % à l'échelle régionale et + 3 % à l'échelle nationale) qui a permis à l'agglomération d'être classée première ville française de l'entrepreneuriat à l'échelle européenne (Ecer-Classement européen des villes entrepreneuriales-2007).

L'action d'associations intervenant spécifiquement auprès du public féminin représente un enjeu important dans l'agglomération : le pourcentage de femmes créatrices d'entreprises dans l'agglomération lyonnaise s'élève à environ 35 % contre 26 % aux niveaux national et régional.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'association Action'elles, membre de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat].

L'activité d'Action'elles

Action'elles conduit une double mission :

- promouvoir l'entrepreneuriat auprès des femmes,
- accompagner les femmes chefs d'entreprise lors des premières années d'existence de leur entreprise.

Afin de répondre à ces objectifs, Action'elles mène plusieurs types d'actions : organisation ou participation à des événements relatifs à l'entrepreneuriat (salons, colloques, groupes de réflexion, etc.), animation de formations ou de permanences pour les créatrices d'entreprise, coordination d'ateliers d'échanges d'expérience.

Le bilan d'actions pour l'année 2007

L'association a enregistré une forte croissance du nombre d'adhésions en 2007 (+ 15 %), portant à 169 l'effectif total, contre 147 en 2006 et 118 en 2005.

Action'elles aura organisé 34 ateliers d'échanges et de formation à la fin 2007 (contre 18 en 2006) ayant réuni près de 240 participantes. L'association a également animé plusieurs soirées conférences.

Par ailleurs, près de 114 femmes ont été accompagnées de manière individuelle.

Action'elles a participé à plusieurs salons (salons des entrepreneurs de Paris et Lyon, Salon de la microentreprise, etc.). Lors du salon des entrepreneurs de Lyon, Action'elles a animé et financé une conférence sur le thème : réussissez votre création d'entreprise au féminin, les pièges à éviter, à laquelle près de 230 personnes ont assisté.

Conformément à la charte [L_VE], Action'elles réoriente systématiquement les créatrices qu'elle ne peut accompagner vers les autres membres du réseau.

Action'elles participe, par ailleurs, activement à la démarche de professionnalisation-labellisation. Action'elles a été labellisée L_VE en juillet 2007 et contribue à la base de données commune.

Les perspectives 2008

- augmentation du nombre d'adhérentes (objectif de 200 en 2008),
- pérennisation de la permanence bimensuelle,
- organisation de 34 ateliers d'échanges et de formation réunissant au moins 150 participantes,
- accompagnement de 65 dirigeantes d'entreprise au minimum.
- mise en place des actions de professionnalisation nécessaires au maintien du label sur le long terme,
- alimentation de la base de données commune,
- affichage de l'appartenance au réseau lors des actions de communication menées par l'association.
- assurer une présence renforcée d'Action'elles dans l'ensemble des manifestations relatives à l'entrepreneuriat pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin et le dynamisme de l'agglomération lyonnaise dans ce domaine (présence aux salons des entrepreneurs de Paris, Lyon et Nantes).

Modalités de soutien de la Communauté urbaine et critères d'évaluation

Afin de poursuivre les actions engagées en 2007 et de pérenniser l'action d'Action'elles au sein du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine de 7 500 € en 2008, dans le cadre d'une convention annuelle de partenariat.

La réalisation du plan d'action prévu ci-dessus sera évaluée sur la base de critères prévus dans le cadre de la convention.

Budget prévisionnel 2008

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	15 050	subventions d'exploitation (Caisse des dépôts consignations, Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL), Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE)	78 000
services extérieurs	84 850	collectivités locales (région Rhône-Alpes, région Ile de France, région Provence-Alpes Côte d'Azur (Paca)	48 500
charges de personnel	109 000	dont Communauté urbaine	7 500
		fonds social européen	33 000
		cotisations et contributions	49 400
total	208 900	total	208 900

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 7 500 € à l'association Action'elles pour le programme d'actions 2008.

2° - Autorise monsieur le président à signer une convention de subvention avec Action'elles précisant notamment les modalités de versement de la subvention : 80 % versés dans un délai global de 45 jours suivant réception, par la Communauté urbaine, du certificat de notification de la présente convention à l'association et de l'appel de fonds, les 20 % restants sur remise d'un rapport d'activités au 30 novembre 2008.

3° - La dépense correspondante de 7 500 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0757 selon la répartition suivante : 80 % en 2008, soit 6 000 € et 20 % en 2009, soit 1 500 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,